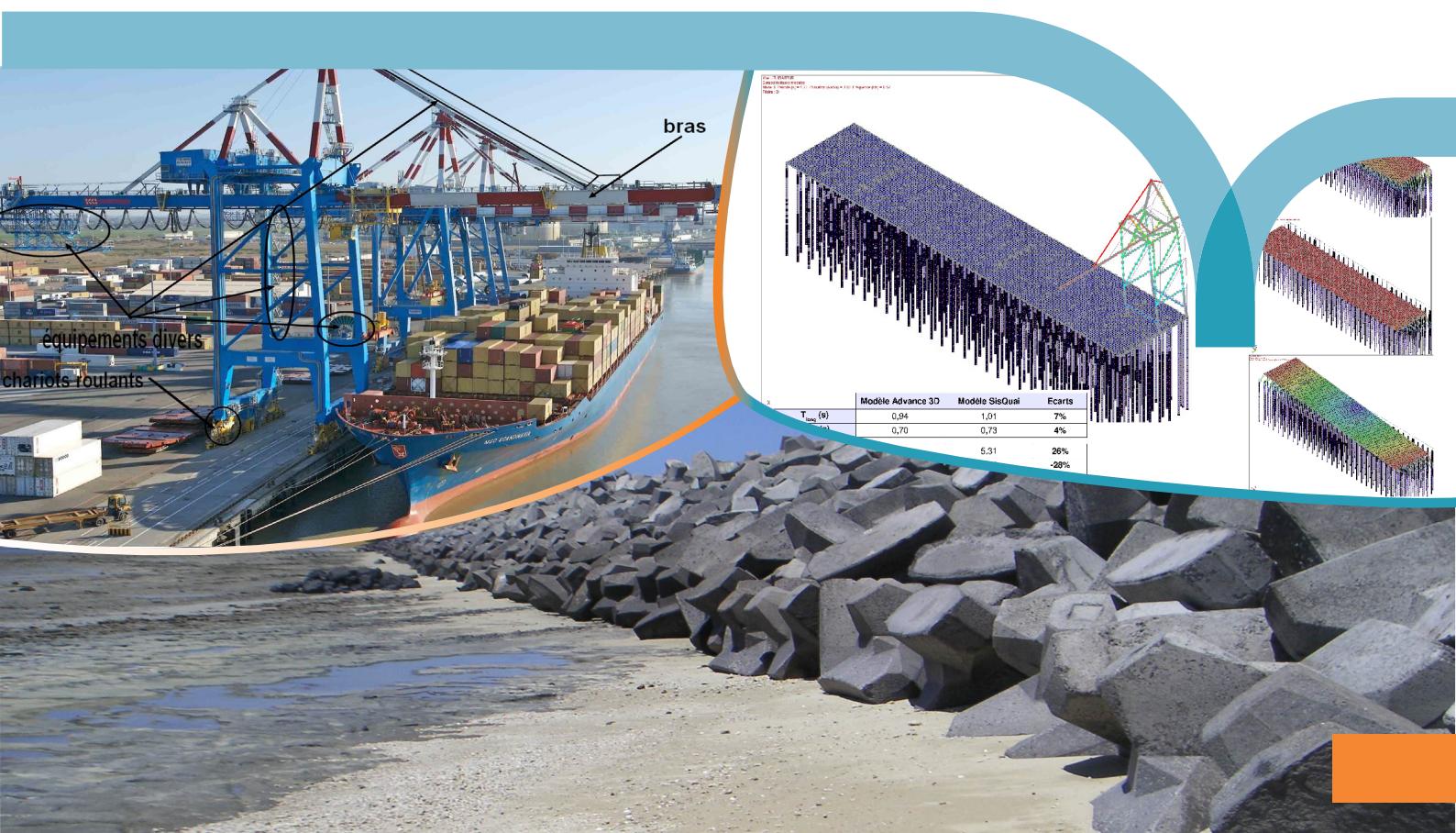


LES INFRASTRUCTURES MARITIMES CONFRONTÉES AUX ALÉAS NATURELS



Mardi 28 juin 2016
Amphi des 13-Vents
Aix-En-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **COTITA**,
organisée par la direction territoriale Méditerranée

CONTEXTE

Installations portuaires, digues et ouvrages de protection, routes littorales... De par sa large façade atlantique, méditerranéenne ou ultra-marine, la France présente un grand nombre d'infrastructures maritimes. Outre l'exposition de leurs matériaux constitutifs à un milieu particulièrement agressif, ces infrastructures sont soumises à des aléas naturels spécifiques : houle, hauteur des niveaux marins et submersions marines, séismes pouvant parfois engendrer des tsunamis... Les impacts du changement climatique sur le niveau des mers et la violence des phénomènes météorologiques ont en outre pour effet d'accroître certains de ces aléas.

OBJECTIFS

L'objectif de cette journée, organisée sous l'égide de la CoTITA, est de faire un point sur la nature, la caractérisation et la prise en compte des phénomènes naturels pouvant menacer les infrastructures maritimes. Les différentes interventions de la journée présenteront les référentiels normatifs et réglementaires dédiés, la documentation technique et les outils méthodologiques développés ou en cours de développement et l'état des pratiques illustré à partir d'un certain nombre d'exemples de cas opérationnels.

PUBLIC

Cette journée s'adresse aussi bien aux services gestionnaires qu'aux services en charge de la conception du renforcement ou de la protection des infrastructures maritimes, et plus largement des ouvrages littoraux.



9h00 Accueil des participants

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

9h30 Ouverture et présentation du programme de la journée

Laurence DAMIDAUX, Directrice adjointe de la direction territoriale Méditerranée du Cerema

Jean-Christophe CARLÈS, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

1ère PARTIE

PHÉNOMÈNES D'ALTÉRATION DES OUVRAGES EXPOSÉS AU MILIEU MARITIME

9h45 Agressivité du milieu maritime et influence sur la corrosion des matériaux (15')

Pierre PAYA, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

10h00 Exemples de démarches novatrices de prise en compte (60')

- Approche performancielle des bétons - application au cas du bateau-porte de la forme 10 du GPMM - Attentes du maître d'ouvrage et retour d'expérience (45')
Nathalie CORDIER, Direction territoriale Méditerranée du Cerema et Philippe JOUVE, Grand Port Maritime de Marseille
- Exploitation de quais en béton précontraints dégradés par la corrosion - application d'une méthode d'analyse de risques (15')
Anthony HEKIMIAN, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

2ème PARTIE

RISQUES LITTORAUX ET IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

11h00 Description et prise en compte des actions hydrauliques maritimes (45')

- Présentation générale des phénomènes (25')

Céline TRMAL, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

- Les niveaux marins et hauteurs de vagues retenus pour la protection des installations nucléaires (20')
Claire-Marie DULUC, Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

11h45 Impact du changement climatique (15')

Céline TRMAL, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

12h00 Exemples de prise en compte du phénomène de houle (45')

- sur la structure particulièrement exposée du wharf de Wallis et Futuna (20')
Tarek FAR et Céline TRMAL, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

- dans les études de conception de la digue du large à Marseille (25')
Olivier SOULAT, Grand Port Maritime de Marseille

12h45 Discussions

13h00 Pause déjeuner (sur inscription)

3ème PARTIE
ÉVALUATION DU RISQUE SISMIQUE SUR LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

14h30 Contexte général (15')

Denis DAVI, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

14h45 Démarche de classement des ouvrages en catégories d'importance (20')

Vianney CHANGENOT, Direction technique Eau, mer et fleuves et Sébastien LHERMITTE, Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

15h05 Évaluation du risque sismique sur les structures de type quai sur pieux (45')

- Présentation de la méthode d'évaluation simplifiée SisQuai (15')
- Interaction dynamique portique de levage/quai (15')
- Prise en compte des sources de comportement non-linéaires (matériaux et structure) (15')

Denis DAVI, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

15h50 Analyse du comportement sismique des digues (20')

Jean-François SERRATRICE, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

16h10 Démarche de réécriture des anciens guides CETMEF (10')

Nathalie DUFOUR, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

16h20 Type de tsunamis attendus sur les côtes françaises et système d'alerte associés CENALT (20')

Audrey GAILLER, Commissariat à l'Énergie Atomique

16h40 Discussions

17h00 Clôture de la journée

Jean-Christophe CARLÈS, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

LIEU DE MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée du Cerema (DTerMed)

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

francine.charton@cerema.fr - Tel : 04 42 24 71 96

Renseignements techniques

jean-christophe.carles@cerema.fr - Tel : 04 42 24 76 86

INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : **20 juin 2016**

Inscriptions en ligne⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=21751&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Le site internet : <http://www.lepilote.com> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DTerMed



>>> PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN :

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités

- Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed .

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois»

- Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

OU

- Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

>>> Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m de la DTerMed)

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



>>> EN VOITURE :

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

- Autoroute A8-E80

- Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse de la DterMed ci-dessus).

PLAN D'ACCÈS

